

LE SCHÉMA DES SOLIDARITÉS DU LOIR-ET-CHER 2024-2028

PLAN D'ACTION 2026 VOS BESOINS, NOS RÉPONSES CONCRÈTES



LOIR&CHER
Notre département

SOMMAIRE

ÉDITO

- NOUVEAU PLAN D'ACTION 2026 POUR UN LOIR-ET-CHER PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIF 3

AMBITIONS

- DES RÉPONSES SUR MESURE TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ..... 4

RÉPONSES DÉPARTEMENTALES

- NOTRE PRIORITÉ : VOS BESOINS TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ 5

RÉPONSES SECTORIELLES

- NOS RÉPONSES À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES ET DIFFICULTÉS DE VIE ET DE SANTÉ

AXE 1 : ENFANCE-FAMILLE 6

AXE 2 : AUTONOMIE 7

AXE 3 : INSERTION-EMPLOI 8

AXE 4 : HABITAT-LOGEMENT 9

AXE 5 : SANTÉ 10

AXE 6 : INCLUSION NUMÉRIQUE..... 11

RÉPONSES TERRITORIALES

- DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX BESOINS DE CHAQUE TERRITOIRE

TERRITOIRE NORD 12

TERRITOIRE CENTRE 13

TERRITOIRE SUD 14

UNE ALLIANCE AU SERVICE DES SOLIDARITÉS..... 15

NOUVEAU PLAN D'ACTION 2026 POUR UN LOIR-ET-CHER PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIF



Philippe Gouet



Joseph Zimet

Chères Loir-et-Chériennes, chers Loir-et-Chériens,

Forts de l'élan collectif initié avec le schéma des solidarités 2024-2028, nous poursuivons notre engagement pour un Loir-et-Cher toujours plus solidaire et innovant.

Le bilan de la première année a démontré la pertinence de notre démarche : des droits et services plus accessibles, un accompagnement sur-mesure, et une action au plus près des réalités de chaque territoire.

En 2026, notre priorité est d'aller encore plus loin : **simplifier les démarches, réduire les inégalités territoriales, renforcer l'accueil et l'accompagnement, et donner toute leur place aux habitants et aux personnes concernées dans les décisions qui les touchent.** Quinze actions phares en 2025 ont déjà marqué notre capacité à agir avec efficacité et pragmatisme, tout en anticipant les défis de demain, grâce à l'implication de tous : élus, professionnels, partenaires et habitants.

Ce nouveau plan 2026 et ces vingt et une actions phares vise à pérenniser les acquis, renforcer la dynamique engagée et adapter nos politiques aux évolutions locales et nationales. Nous continuerons à privilégier le dialogue et la co-construction avec l'ensemble des acteurs et des citoyens. Notre ambition est claire : garantir à chacune et chacun un accompagnement personnalisé, accessible et de proximité, pour que personne ne soit laissé de côté quel que soit son âge, sa situation et son lieu de vie.

Avec détermination et confiance en notre capacité collective, nous abordons cette nouvelle étape, convaincus qu'ensemble nous bâtirons un Loir-et-Cher plus juste, inclusif et humain.



Joseph Zimet,
Préfet de Loir-et-Cher



Philippe Gouet,
Président du conseil départemental
de Loir-et-Cher

AMBITIONS

DES RÉPONSES SUR MESURE TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ



En 2026, notre ambition est d'entrer dans une nouvelle phase de maturité du schéma des solidarités : une phase d'action renforcée, de proximité accrue et d'ajustement permanent aux réalités du quotidien.

Dans un contexte social exigeant, marqué par l'augmentation des fragilités, les inégalités territoriales et la complexité des parcours, nous proposons une feuille de route claire : permettre à chacun d'exercer un pouvoir réel sur sa vie, intervenir avant que les situations ne basculent et se dégradent, et adapter nos réponses au plus près des territoires et des personnes.

Trois ambitions :

- ▶ rendre acteur, en donnant à chacun la capacité d'agir, de choisir et de participer aux décisions qui le concernent tout au long de son parcours de vie et de santé ;
- ▶ prévenir, en détectant, le plus tôt possible, pour éviter les ruptures et les dégradations des situations ;
- ▶ s'adapter, en ajustant nos actions aux besoins et réalités locales, en fluidifiant les parcours et en proposant des réponses sur mesure là où vivent les habitants.

Ces ambitions s'appuient sur un principe simple : des solidarités qui partent de la vie réelle, qui s'ajustent en continu et qui mettent l'humain au centre des accompagnements et des décisions.

NOTRE PRIORITÉ : VOS BESOINS TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ

Nos priorités

- ▶ faire entrer la parole citoyenne dans les instances des solidarités pour des décisions plus justes, éclairées et adaptées aux réalités de vie,
- ▶ réduire les inégalités territoriales en renforçant l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et l'inclusion dans tous les territoires,
- ▶ renforcer le pouvoir d'agir et de choisir des personnes sur leur parcours de vie et de santé, grâce à des méthodes participatives et des soutiens adaptés,
- ▶ simplifier les démarches pour garantir un accès rapide, lisible et équitable aux droits et aux services.



Deux actions phares

- ▶ renforcer la participation des personnes concernées et des habitants dans les instances de décision ;
- ▶ mettre en œuvre les conférences familiales et rendre acteur et auteur de leur parcours les personnes en situation de fragilité.

« En 2025, nous avons posé les bases d'un schéma des solidarités co-construit avec les élus, les habitants et les professionnels. En 2026, nous voulons aller plus loin en rendant chacun acteur, en simplifiant l'accès aux droits et en réduisant les inégalités territoriales. Ensemble, nous poursuivons la construction d'un Loir-et-Cher solidaire et innovant. »

Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil



RÉPONSES SECTORIELLES

NOS RÉPONSES À VOS BESOINS SPÉCIFIQUES ET DIFFICULTÉS DE VIE ET DE SANTÉ

AXE 1 : ENFANCE-FAMILLE (13 ACTIONS)



Nos priorités

- ▶ renforcer la prévention globale (santé, scolarité, parentalité) et le repérage précoce des fragilités le plus tôt possible ;
- ▶ sécuriser et fluidifier les parcours des enfants protégés en favorisant le soutien scolaire et la continuité éducative ;
- ▶ améliorer les conditions d'accueil en développant l'offre et en renforçant l'attractivité des métiers (dispositif innovant, villages d'enfants et assistants familiaux) ;
- ▶ mieux accompagner les jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) pour sécuriser l'accès à la formation, au logement et à la santé.

Deux actions phares

- ▶ repérer le plus tôt possible le décrochage scolaire pour orienter les enfants confiés vers les dispositifs les plus adaptés en soutien à la scolarité ;
- ▶ accompagner les jeunes confiés dans l'identification et la construction d'un réseau de personnes ressources pour les accompagner à la sortie du dispositif ASE.



« Au département, nous portons une politique enfance-famille fondée sur une conviction : chaque enfant doit grandir en sécurité et se projeter dans l'avenir. Pour 2026, nous fixons quatre priorités : renforcer la prévention, sécuriser les parcours des enfants confiés à l'ASE, améliorer les conditions d'accueil et les métiers, et accompagner les jeunes majeurs vers l'autonomie. »

Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance

AXE 2 : AUTONOMIE (25 ACTIONS)

Nos priorités

- ▶ poursuivre le plan d'actions du service public départemental de l'autonomie (SPDA) avec les membres de la conférence territoriale de l'autonomie ;
- ▶ favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en développant les technicothèques et les actions de prévention ;
- ▶ aller vers une équipe locale d'accompagnement (EqlAAT) sur le champ des aides techniques ;
- ▶ fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ;
- ▶ accompagner les gestionnaires dans la transformation de l'offre et dans les réformes nationales ;
- ▶ développer l'habitat inclusif en lien avec les orientations fixées dans le programme coordonné ;
- ▶ soutenir et accompagner les aidants en mettant en œuvre un plan d'actions défini alliant repérage, communication, solutions d'accompagnement/répit et coordination.



Deux actions phares

- ▶ apporter des réponses concertées aux jeunes adultes en situation de handicap en amendements Creton et accompagner la création par la transformation de structure adaptées ;
- ▶ élaborer un nouveau programme coordonné de l'habitat inclusif pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées sur l'ensemble du territoire.

« Mes priorités pour 2026 sont de poursuivre la construction du service public départemental de l'autonomie, avec tous les partenaires de celui-ci, en apportant une réponse adaptée, de proximité et dans la réactivité, aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap. Nous porterons une attention particulière pour les jeunes sous statut d'amendement Creton en proposant un hébergement en priorité dans les structures adaptées à leur handicap et de nouvelles offres s'appuyant sur les dynamismes et propositions des territoires. »

Monique Gibotteau, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'autonomie, au handicap et aux aides à domicile



AXE 3 : INSERTION-EMPLOI (19 ACTIONS)



Nos priorités

- adapter l'accompagnement des allocataires du RSA afin de favoriser leur retour à l'emploi ;
- accompagner les travailleurs non salariés (TNS) en prenant en compte le contexte économique et l'offre de services locale, afin qu'ils aient une vision éclairée sur la viabilité de leur activité ;
- sensibiliser les référents insertion aux secteurs en tension de recrutement et accompagner les recruteurs dans l'embauche des allocataires du RSA (ARSA) ;
- faciliter l'obtention de stages par les collégiens, lycéens et étudiants de Loir-et-Cher dans les secteurs à fort potentiel de recrutement à moyen terme, afin d'anticiper l'avenir.

Deux actions phares

- développer une plateforme de stages pour les jeunes en collèges, lycées et études supérieures ;
- développer des réponses adaptées en termes d'évaluation et d'accompagnement des travailleurs non salariés.



« Fidèles à l'esprit de notre schéma des solidarités 2024-2028, nous poursuivons notre engagement pour un Loir-et-Cher toujours plus solidaire, inclusif et tourné vers l'avenir. Nos actions pour 2026 s'inscrivent dans cette dynamique de proximité, visant à apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins de chacun, en donnant les moyens d'autonomie et de réussite professionnelle, tout au long du parcours de vie. »

Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance

AXE 4 : HABITAT-LOGEMENT (21 ACTIONS)

Nos priorités

- ▶ faciliter l'accès au logement des publics les plus vulnérables (jeunes, femmes victimes, sortants ASE...) ;
- ▶ améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité énergétique ;
- ▶ développer des logements adaptés pour personne en mobilité réduite (PMR) pour rester le plus longtemps chez soi et favoriser le maintien à domicile ;
- ▶ renforcer la coordination entre bailleurs, service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), associations et les services sociaux pour faciliter l'accès rapide à un logement ou à une solution d'urgence, simplifier les démarches et assurer une réponse efficace et personnalisée.



Deux actions phares

- ▶ poursuivre la mise en œuvre du Pack jeune regroupant l'accès au logement, à la formation et à l'emploi et l'accompagnement spécifique des jeunes vulnérables et/ou en difficultés ;
- ▶ développer des logements adaptés aux personnes âgées et personnes en situation de handicap dans les parcs publics et privés.

« L'accès à un logement digne et adapté est une condition essentielle de la solidarité et de l'autonomie. La poursuite de ces actions vise à offrir des réponses concrètes et "sur mesure" face aux défis que rencontrent les habitants de notre département. Nous réaffirmons notre volonté de garantir un accompagnement personnalisé et de proximité, pour que le logement soit un facteur d'inclusion et non une source d'inquiétude sur notre territoire. »

Florence Doucet, vice-présidente chargée de la solidarité liée à l'action sociale, à la famille et à la protection de l'enfance



AXE 5 : SANTÉ (11 ACTIONS)



Nos priorités

- ▶ faciliter l'accès aux soins dans les zones rurales, les territoires fragiles et les déserts médicaux ;
- ▶ améliorer l'accompagnement social et simplifier les procédures d'accès aux droits et à la santé sur l'ensemble des territoires ;
- ▶ organiser un parcours prévention pour les 0-6 ans (PMI, crèches, écoles, parents) ;
- ▶ mieux soutenir les personnes confrontées à des difficultés psychologiques et en souffrance psychique (santé mentale).

Trois actions phares

- ▶ dématérialiser les démarches d'accès aux aides départementales des professionnels et futurs professionnels de santé via un guichet unique en ligne ;
- ▶ mettre en œuvre le suivi des préconisations des bilans de santé en école maternelle ;
- ▶ élaborer un nouveau programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie pour répondre aux besoins des personnes âgées et en situation de handicap, à préciser sur les territoires.



« Dans un contexte national exigeant, marqué par l'augmentation des fragilités sociales et la nécessité de lutter contre les inégalités territoriales, notamment face aux déserts médicaux, la santé de tous les Loir-et-Chériens est au cœur de notre engagement.

Nos priorités 2026 réaffirment notre volonté de garantir un accompagnement personnalisé, accessible et de proximité. Avec détermination et en lien avec nos partenaires sur les territoires, nous agissons pour que l'accès à la santé ne soit pas un principe abstrait afin de garantir un parcours de vie et de santé sans rupture pour chacune et chacun. »

Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher

AXE 6 : INCLUSION NUMÉRIQUE (10 ACTIONS)

Nos priorités

- ▶ faire du numérique un levier d'égalité et d'inclusion en facilitant l'accès aux équipements numériques, en développant les compétences et en accompagnant les publics vulnérables vers l'emploi et l'insertion sociale ;
- ▶ promouvoir une parentalité numérique responsable et protectrice en accompagnant les enfants et leurs parents vers un usage maîtrisé et équilibré du numérique, en valorisant les bonnes pratiques et en intégrant les enjeux liés au temps passé devant les écrans ;
- ▶ garantir à tous un accès simple et inclusif aux services publics et aux droits grâce au numérique, en développant des démarches en ligne accessibles et un accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins de chaque usager ;
- ▶ former et accompagner les aidants numériques, relais essentiels auprès des publics fragiles, pour garantir un accompagnement de qualité, renforcer l'efficacité des dispositifs d'inclusion numérique et répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire.



Deux actions phares

- ▶ soutenir la parentalité numérique grâce à des actions d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique pour les enfants et leurs parents ;
- ▶ faciliter l'accès au numérique des foyers modestes via des équipements reconditionnés.

« En 2026, nous souhaitons faire du numérique un outil solidaire et protecteur, au service de tous. Sur tout le territoire, nos conseillers numériques accompagnent les Loir-et-Chériens, quels que soient leur âge ou leur situation. Nous agissons aussi pour faciliter l'accès à l'équipement des plus précaires, le soutien aux aidants et une parentalité numérique responsable, afin de garantir à tous un accès équitable, inclusif et sécurisé aux services publics. »

Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil



RÉPONSES TERRITORIALES

DES RÉPONSES ADAPTÉES AUX BESOINS DE CHAQUE TERRITOIRE

TERRITOIRE NORD (8 ACTIONS)

« AGIR ENSEMBLE
POUR UNE
SOLIDARITÉ
RENFORCÉE »

Défi 1 : favoriser le vivre ensemble et la solidarité locale

- recenser les initiatives locales visant à rompre l'isolement social ;
- initier des rencontres entre habitants avec le soutien des partenaires locaux.

Défi 2 : favoriser "l'aller vers" et la mobilité

- identifier les différentes modalités d'accès aux soins ;
- identifier les solutions de mobilité pour permettre aux habitants d'avoir accès à leurs droits ;
- aller vers les habitants pour favoriser leur accès aux droits.

Défi 3 : optimiser la communication de l'offre

- actualiser, promouvoir et pérenniser Adele41 comme l'outil centralisateur des offres de service ;
- renforcer les partenariats locaux afin de favoriser l'interconnaissance, créer des liens et faciliter la diffusion de l'information ;
- rendre accessibles à la compréhension les divers outils de communication utilisés par les acteurs du territoire.

Deux actions phares

- aller vers les habitants pour favoriser leur accès aux droits ;
- actualiser, promouvoir et pérenniser Adele41 comme l'outil centralisateur des offres de service.

TERRITOIRE CENTRE (9 ACTIONS)

Défi 1 : développer une offre de mobilité adaptée

- ▶ mettre en place des "après-midi de la mobilité", forum annuel pour renforcer la collaboration ;
- ▶ former des intervenants de proximité (mairies, travailleurs, sociaux) ;
- ▶ Expérimenter un "transport d'utilité sociale".

Défi 2 : favoriser le lien social

- ▶ Créer une cartographie partagée des lieux ressources pour mieux connaître et soutenir les initiatives locales ;
- ▶ soutenir les porteurs de projets locaux par un accompagnement sur mesure pour les aider dans leur méthodologie et la recherche de financements.

Défi 3 : améliorer la visibilité, la lisibilité et la coordination des acteurs

- ▶ fédérer les acteurs d'un outil centralisateur, l'annuaire adele-41.fr ;
- ▶ expérimenter un laboratoire de communication pour rendre l'information accessible à tous
- ▶ renforcer les rencontres thématiques sur le territoire ;
- ▶ organiser des rencontres locales et transversales des acteurs pour faire émerger des projets collaboratifs ;

Deux actions phares

- ▶ expérimenter un laboratoire de communication pour rendre l'information accessible à tous ;
- ▶ former des intervenants de proximité (mairies, travailleurs sociaux) aux offres de mobilité du territoire.

« FAIRE ÉQUIPE
POUR NOTRE
TERRITOIRE »

TERRITOIRE SUD (6 ACTIONS)

« UNIR NOS
FORCES POUR
DÉVELOPPER
LE MIEUX
VIVRE
ENSEMBLE »

Défi 1 : valoriser les actions et les ressources existantes

- réaliser un état des lieux des canaux de communication utilisés et repérés par les habitants ;
- optimiser les canaux de communication identifiés à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ;
- pérenniser et optimiser le site Adele 41 pour un accès centralisé à l'information au bénéfice des habitants et des acteurs du territoire.

Défi 2 : améliorer la lisibilité et la coordination des acteurs

- dynamiser le territoire par la diversité et la complémentarité des rencontres partenariales ;
- organiser des immersions inter-partenariales.

Défi 3 : favoriser la participation citoyenne

- développer la participation citoyenne, aller vers et associer les habitants à la construction des politiques de solidarités.

Deux actions phares

- réaliser un état des lieux des canaux de communication utilisés et repérés par les habitants sur le territoire sud ;

- dynamiser le territoire sud par la diversité et la complémentarité de nos rencontres partenariales.



« Après un an de concertation, 2026 sera l'année du concret sur nos territoires. Nous passons des défis à l'action avec 6 mesures phares et les projets des solidarités territoriales, piliers de l'engagement local. Cette proximité renforce la coordination, l'accès aux droits et améliore le quotidien des habitants. Notre ambition : construire ensemble des solidarités efficaces, adaptées à chaque territoire. »

Catherine Lhéritier, 1^{re} vice-présidente chargée du personnel, de la modernisation de l'administration, de l'attractivité du territoire, du tourisme et de l'aérodrome Blois-Le Breuil

UNE ALLIANCE AU SERVICE DES SOLIDARITÉS

Nos priorités

- ▶ poursuivre nos coopérations et améliorer nos coordinations sociale, médico-sociale et sanitaire autour de la prise en charge des personnes en situation de fragilité ;
- ▶ installer la conférence départementale des solidarités avec nos partenaires, les personnes concernées et les habitants ;
- ▶ poursuivre notre action dans un contexte financier de plus en plus contraint et mutualiser nos moyens et ressources ;

Deux actions phares

- ▶ la conférence départementale des solidarités (CDS) : décider ensemble pour mieux agir au quotidien et sur les territoires ;
- ▶ budget et financement du plan d'action 2026 : dans un contexte contraint, notre solidarité reste sans compromis. Pour 2026, un budget de 243 millions d'euros pour les solidarités et la santé.

« Notre capacité à répondre aux besoins des personnes les plus fragiles repose sur une alliance solide entre l'État, le département, les partenaires institutionnels, les professionnels, les habitants et les personnes concernées. En 2026, cette coopération devient plus que jamais essentielle : les fragilités augmentent, les parcours se complexifient et nos moyens financiers se resserrent. Aucune structure ne peut agir seule. Dans un contexte exigeant, mutualiser nos ressources, partager nos expertises et agir ensemble est la condition pour garantir un accompagnement de qualité, de proximité et sans rupture pour tous les Loir-et-Chériens. »



Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher

UNE ALLIANCE AU SERVICE DES PLUS FRAGILES EN LOIR-ET-CHER





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Place de la République - 41020 Blois Cedex
02 54 58 41 41 - departement41.fr

Suivez-nous sur **departement41**

